

# Séance de l'AD du 3 mai 2023

mercredi 3 mai 2023 • 18:30 - 21:00 | Univers@lle | Séances de l'AD

## Participants

### Présents

Aurélien Espinasse, Cédric Borer, Céline Granges Volery, Charles Ducrot, Christian Cardinaux, Christine Varone, Claudia Dougoud, Eric Berthoud, François Genoud, François Pilloud, Frédéric Deillon, Grégory Déglise, Jérôme Allaman, Jérôme Jourdan, Kimberly Castelberg, Laurent Menoud, Marc Fahrni, Nicole Tille, Noémie Berthoud, Pascal Delessert, Patricio Herrera, Paul Konan, Présentateur, Raphaël Droux, Rahel Preisig, Renaud Gauderon, Roland Besse, Roland Mesot, Sabine Comisetti, Sandra Gothuey, Savio Michellod, Sidonie Mory, Stéphane Pauli, Stéphanie Giller, Stéphane Simonet, Yannick Kilchenmann, Yves Martin

### Excusés

André Blunski, Chantal Honegger, Daniel Figini, Daniel Maillard, Eliot Savoy, Françoise Jolivet (excusée par email), Jean-Bernard Jaquet, Maude Cardinaux, Pierre-Alain Perroud, Stéphane Dorthe, Thierry Bavaud

## 1 Ouverture de la séance

### 1.1 Mot de bienvenue

François Genoud

M. le Président, François Genoud, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux délégué-e-s et aux représentants de la presse: M. Philippe Huwiler pour La Gruyère et M. Stéphane Sanchez pour La Liberté.

Nous observons une minute de silence pour le décès de Mme Christine Tina Leite, notre surveillante de pique-nique. Nos pensées vont à son époux et ses enfants.

M. François Genoud souhaite la bienvenue à Mme Céline Granges Volery, représentante de la direction, qui assure l'intérim en l'absence du directeur. Avec Mme Nathalie Brodard Guillet, elles ont repris les tâches du directeur (40% chacune) et ont ainsi dû abandonner leurs heures d'enseignement. Nous les remercions sincèrement.

Les 9 communes sont représentées, le nombre de voix s'élève à 44. Majorité absolue à 23. Le tractanda est accepté par les délégué-e-s.

### 1.2 Nomination des scrutateurs

François Genoud

Les scrutatrices désignées pour cette séance sont Mme Kimberly Castelberg et Mme Sandra Gothuey.

## 1.3 Approbation du procès-verbal de la dernière séance

François Genoud

Le procès-verbal du 1er mars 2023 est approuvé par les délégués; remerciements à son auteure. 

<https://asscov.wedo.swiss/#/meetings/242325>

## 2 Bâtiments

### 2.1 Désenchevêtrement des bâtiments

#### 2.1.1 Informations

François Genoud

 2023-01-03-arrete-message-12.pdf

Une bonne nouvelle: le Conseil général de Châtel-St-Denis a approuvé l'arrêté concernant le désenchevêtrement lors de sa séance du 22 mars 2023.

#### Convention

Une convention doit être établie avec la Commune de Châtel-St-Denis afin de définir les principes concernant l'exploitation des bâtiments concernés. L'établissement de cette convention est de la compétence du comité d'école. Les différents groupes de travail finances et politique sont sur le dossier. Il reste des éléments à peaufiner.

#### Acte notarié

Une date doit être fixée pour la signature de l'acte notarié avec la Commune de Châtel-St-Denis.

 2023-03-20-hank-s-service-contributions.pdf

Me Frédéric Hank a transmis un courrier le 20 mars 2023 au Service cantonale des contributions pour l'exonération sur le bénéfice et les droits de mutations.

 Attestation-SCC.pdf

 Deecision-Direction-finances.pdf

 Lettre-aux-parties.pdf

Voici ci-dessus les courriers de réponses positives de la part du Service des contributions.

## 2.2 Assainissement et agrandissement des bâtiments Alpha - Bêta - Gamma - Delta

### 2.2.1 Point de situation: informations

Stéphane Pauli

Voici les travaux encore à réaliser au COV.

- Création d'une paroi de séparation dans le secrétariat
- Installation de miroirs dans les WC
- Création d'un local photocopieuse dans le bâtiment Delta
- Installation d'arbres dans la cour d'école Alpha (principe de location, pots).

Nous avons reçu une bonne nouvelle. Le Service de l'énergie nous octroie une subvention de **CHF 108'480.00** dans le cadre du Programme d'encouragement en matière d'énergie.

## 2.3 Avenir du COV – agrandissement et projet piscine – suite des travaux

### 2.3.1 Point de situation: informations

Stéphane Pauli

#### Projet piscine

Nous avons pris bonne note que la Commune de Châtel-St-Denis ne souhaite pas intégrer ses besoins en infrastructures scolaires dans l'étude de faisabilité de l'ASSCOV et qu'elle va développer son propre concours d'architecture. De plus, nous avons compris qu'elle renonce à disposer de la parcelle RF 448 pour s'étendre et que son objectif serait de s'implanter sur le PAD « Parc du Lussy » (cf. annexe).

extension\_chatel\_accusereception.pdf

Suite aux échanges avec l'urbaniste Team +, le Service des Constructions et Aménagements (SECA) souhaiterait que, lors de la révision du PAD, cette parcelle intègre la zone « Parc du Lussy » et non plus le PAD "Es Crêt". Il s'agit d'un nouvel élément car les échanges entrepris depuis une année n'allaient pas dans ce sens. Avec M. Frédéric Page, nous avons donné à Team + quelques informations sur les procédures et intentions afin d'expliquer les démarches et volontés d'inscrire la piscine sur cette parcelle.

#### Etude démographique Microgis

Une nouvelle étude a été effectuée par **Microgis**. Nous remarquons que les chiffres sont à la baisse. Nous gardons cependant le même programme des locaux que nous avons prévu pour le bâtiment Bêta (6 salles de classe supplémentaires).

Une étude démographique **sera demandée dans 2 ans**. Nous ferons le point à ce moment-là pour définir les besoins dans le bâtiment qui remplacera la piscine actuelle. Tout peut évoluer. On va essayer d'optimiser au maximum le bâtiment Bêta. Le projet a été présenté par

M. Page, architecte, lors de la dernière séance de la Combat.

2023-comparatif-2020.pdf

#### Concours d'architecture pour la piscine

Une fois le PAL modifié d'ici fin mai 2023, nous pourrions débiter avec le concours d'architecture. Le cahier des charges va être finalisé. Il faut se démarquer des autres piscines pour donner l'envie aux gens de venir.

Si tout se déroule comme il faut, le lauréat du concours devrait être connu d'ici la fin de l'année 2023.

#### Projet d'agrandissement du bâtiment Bêta

M. Frédéric Page a présenté son projet. Il propose de prolonger le bâtiment sur la droite et sur la gauche plutôt (cf. **plans annexés**) avec la création d'une salle d'appui – psychologie, salles de classe etc. L'entrée principale du bâtiment est modifiée. La partie cuisinette du foyer est déplacée. Une salle multifonctions – réfectoire – permettra aussi d'y installer des expositions temporaires.

 BCC4\_Niveau 1.pdf

 BBC4\_Situation projetée\_230323.pdf

 BCC4\_Niveau 0.pdf

 BCC4\_Niveau -1.pdf

 BCC5\_Réfectoire.pdf

### Atelier jeunesse de la Veveyse

L'espace pour l'AJV pourrait être créé dans l'extension du bâtiment Bêta, côté nord, au sous-sol (200m<sup>2</sup>). Une entrée indépendante devra être créée et un sanitaire également. Une zone verte sera disponible devant le local de l'AJC. Il faudra veiller qu'il n'y ait pas de risque de collision entre l'AJV et les spectacles prévus à l'Univers@lle. **Il faudra établir des règles de vie.**

## 3 Comptes d'investissement et fonctionnement 2022

### 3.1 Introduction

Eric Berthoud

### 3.2 Comptes de fonctionnement

Eric Berthoud Stéphanie Giller

 2022-Explications-comptes-fonctionnement.pdf

 2022-PP-avec-budget-MCH2.pdf

 2022-profits-et-pertes.pdf

 2021-compte.pdf

Le comité d'école, le GT Finance et la fiduciaire font la proposition de transférer CHF 750 000.00 de l'excédent de recettes vers le capital. Ce capital servira pour la trésorerie du CO et ne sera pas remboursée. Cela correspond au montant des amortissements financiers des prêts bancaires qui ont été payés pour l'assainissement et agrandissement des bâtiments Alpha, Delta et Gamma.

Pour rappel, nous n'avons pas pu amortir comptablement le montant de CHF 980 160.00 car les comptes ne sont pas encore bouclés.

M. Eric Berthoud tient à remercier Mme Stéphanie Giller qui a fait un immense travail notamment concernant la mise en place de MCH2. De plus, nous avons dû travailler pendant un mois sans Winbiz (cyberattaque). Il tient à relever sa grande flexibilité. Mme Giller s'est également formée sur le nouveau programme Crésus avec lequel nous travaillons dorénavant.

### 3.3 Comptes d'investissement

Eric Berthoud Stéphanie Giller

 2022-compte-investissement.pdf

 2022-Explications-comptes-investissement.pdf

### 3.4 Bilans, PP et budgets 2022

Eric Berthoud Stéphanie Giller

 2022-bilan.pdf

 2022-Budget-fonctionnement.pdf

 2022-profits-et-pertes.pdf

 2022-12-31-liste-des-soldes.pdf

### 3.5 Rapport de la fiduciaire

Eric Berthoud

 ASSCOV - OR 2022.pdf

### 3.6 Préavis de la commission financière

Noémie Berthoud Charles Ducrot Laurent Menoud

Le préavis de la commission financière est lu par M. Laurent Menoud.

 2023-05-03-ad-rapport-comfin-comptes-2022.pdf

### 3.7 Discussions

### 3.8 Approbation des comptes de fonctionnement

François Genoud

Comptes de fonctionnement 2022 sont approuvés à l'unanimité 

Pour	44	
Contre	0	
Abstention	0	

### 3.9 Approbation des comptes d'investissement

François Genoud

Comptes d'investissement 2022 sont approuvés à l'unanimité 

Pour	44	
Contre	0	
Abstention	0	

### 3.10 Engagement des communes 31.12

Eric Berthoud

 2022-12-31-Cle-repartition-engagements-hors-bilan.pdf

## 4 Planification financière à 9 ans

### 4.1 Présentation

Eric Berthoud Stéphanie Giller Stéphane Pauli

 2023-2031-planification-financiere.pdf

La planification financière a été établie pour une période de 9 ans. Ce même exercice va être effectué pour une période de 15 ans afin répondre à la demande de l'ACV. Nous ressentons une réelle volonté de coordination.

Nous devons avoir une vision commune dans le district de la Veveyse avec les trois associations (l'ACV, le RSSV, l'ASSCOV).

C'est aussi le rôle de l'ACV de donner des indicateurs précis afin de s'entendre sur la totalité des projets. Nous souhaitons aller loin dans le cadre l'analyse. Les frais de fonctionnement seront aussi calculés avec comme exemple Epicentre à Romont.

## 5 Changement de présidence et vice-présidence et modification des statuts, et du règlement d'exécution des finances

### 5.1 Introduction

François Genoud

M. Jérôme Allaman, M. Eric Berthoud, M. Frédéric Deillon et le Président ont travaillé sur la modifications des statuts.

### 5.2 Présentation et approbation des nouveaux statuts

François Genoud

 2023-03-31-revision-statuts-comparatif-2022-2023.pdf

 2023-03-31-STATUTS-COV.pdf

Les statuts ont été ensuite relus par les membres du comité d'école. Ils ont été envoyés au Service des communes pour commentaires. Les modifications demandées ont été apportées dans les documents annexés.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité. 

### 5.3 Proposition et nomination d'un-e président-e pour le comité d'école

François Genoud

Le comité d'école vous fait la proposition suivante en la personne de M. Savio Michellod, syndic de Granges.

M. Savio Michellod est élu à l'unanimité par les délégués. 

Pour 44

Contre 0

Abstention 0

M. Savio Michellod remercie M. Le Président sortant pour son travail au sein du comité d'école. Il relève qu'en 12 ans, les choses ont beaucoup changé. Les relations ont été améliorées. Tout ceci est du positif. Il espère être à la hauteur. En tous cas, il fera de son mieux. Un travail important l'attend. Il se réjouit d'assumer cette nouvelle fonction. Il est important à l'avenir de renforcer les liens entre le comité d'école et les enseignant-e-s sur des thématiques concrètes.

### 5.4 Information sur la nomination d'une vice-présidente pour le comité d'école

François Genoud

Le comité d'école a nommé Mme Nicole Tille en tant que vice-présidente du comité. ↗

Les délégués l'acclament.

## 5.5 Nomination d'un-e vice-président-e pour l'assemblée des délégué-e-s

François Genoud

Suite au départ à la retraite de M. Gérard Buchs, nous devons choisir et nommer un-e vice-président-e. La personne sera forcément un ou une déléguée. Entrée en vigueur le 1er juin 2023.

Mme Claudia Dougoud a transmis sa candidature. ↗

Elle est nommée par acclamation à cette fonction de vice-présidente. Claudia remercie les délégué-e-s.

## 6 Divers

### 6.1 Informations du Président

François Genoud

M. François Genoud donne la parole à Mme Carole Angéloz. Mme Angéloz informe les délégué-e-s concernant la procédure de recrutement d'une nouvelle directrice ou d'un nouveau directeur.

A ce jour, la DFAC a reçu 13 dossiers de candidature. Six postulations correspondent aux attentes du poste. Les entretiens auront lieu le mercredi 10 mai 2023. Un test de profil sera également fait par les candidat-e-s. Un préavis sera transmis au chef de Service de l'Enseignement Obligatoire de langue Française et ensuite à Mme la Conseillère d'Etat.

M. François Genoud a été informé des dossiers retenus à ce jour avant les entretiens.

### 6.2 Informations de la direction et de l'administration

Eric Berthoud

Mme Céline Granges Volery se dit heureuse de rencontrer tou-te-s les délégué-e-s ce soir. Elle annonce les concerts du chœur du COV qui auront lieu les 2 et 4 juin 2023 ainsi que la semaine thématique qui se tiendra du 22 au 26 mai 2023.

Carole Angéloz tient à remercier Céline Granges Volery et Nathalie Brodard pour tout le travail déjà accompli.

#### Salle de pique-nique

Une solution provisoire a été trouvée pour accueillir au maximum 50 élèves, par service, pour le pique-nique du midi. Nous avons installé 4 micro-ondes dans la salle d'étude du bâtiment Alpha. Deux surveillantes ont été engagées.

Avec notre projet de construire un bâtiment pour accueillir le réfectoire et la zone pique-nique, il faudra avoir une discussion avec ZFV afin de décider de la poursuite du contrat ou non en vue de refaire une procédure avec des chiffres revus à la baisse pour les repas préparés par le restaurateur.

## 6.3 Divers de l'assemblée

M. le Président remercie chaque personne présente dans la salle et demande de transmettre ses remerciements à tout le personnel enseignant et technique du COV pour tout le travail effectué.

La séance est suivie d'un apéritif qui sera servi dans le foyer.

---

François Genoud

Comité d'école

---

Sidonie Mory

Collaboratrice administrative